

Soutien technique des lacs

Municipalité de Notre-Dame-du-Laus Rapport d'activités de l'agente de liaison

Noémie Pouliot Été 2022







Rédaction :

Noémie Pouliot Agente de liaison, *Soutien technique des lacs*, CRE Laurentides

Coordination:

Élodie Basque Chargée de projets, CRE Laurentides

Révision:

Anne Léger Directrice générale, CRE Laurentides

Référence à citer :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2022). Rapport d'activités. Programme de Soutien technique des lacs 2022 à Notre-Dame-du-Laus, 12 p.

© CRE Laurentides, 2022

Remerciements

Nous tenons à remercier la municipalité de Notre-Dame-du-Laus et toutes les personnes qui se préoccupent de la santé des lacs et qui participent, de près ou loin, à leur protection : les bénévoles, les associations de lacs, la Fédération Lausoise des associations de lacs, les employés et les élus de la municipalité. Ce mandat n'aurait pas été possible sans la volonté de tous.

Table des matières

Αv	ant-pr	opos					
1.	Municipalité de Notre-Dame-du-Laus3						
2.	Sou	tien technique des lacs 2022 à Notre-Dame-du-Laus	∠				
	2.1	Présentation de l'agente de liaison	⊿				
	2.2	Bilan des activités de l'été 2022	∠				
3.	Orie	entations et recommandations	8				
	3.1	Caractérisation et connaissance	8				
	3.2	Sensibilisation-Communication	8				
4.	Con	nclusion	S				
Références							
An	Annexe 1 – Plan d'action						
An	nnexe 2 – Tableau de bord des activités						

Avant-propos

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a été fondé en 1995 par des groupes communautaires et environnementaux. C'est une organisation autonome qui a le statut d'organisme à but non lucratif. Les orientations et les priorités du CRE sont établies par son conseil d'administration, formé de 13 membres, dont 8 doivent provenir, par règlement, de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans chacune des MRC de la région.

Le CRE Laurentides a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Depuis 2006, le *Soutien technique des lacs* est un programme clé en main offert aux municipalités de la région pour protéger la santé des lacs.

Une ressource technique est embauchée pendant la saison estivale afin de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides et la municipalité. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison est présente dans les bureaux municipaux pour une durée de 12 ou 16 semaines, afin de réaliser différentes activités de concertation, de caractérisation et de sensibilisation auprès notamment des associations de lacs. Le CRE recrute et embauche l'agent(e) de liaison, le forme, le supervise, le rémunère et fournit le matériel nécessaire à la réalisation de son mandat.

1. Municipalité de Notre-Dame-du-Laus

La municipalité de Notre-Dame-du-Laus se trouve à la limite sud de la MRC d'Antoine-Labelle, elle est située à 65 km au sud de Mont-Laurier et à 100 km au nord de Gatineau, pratiquement à la frontière des régions des Laurentides et de l'Outaouais. La population, d'environ 1800 citoyens permanents, s'accroît considérablement durant la saison estivale. La majeure partie du territoire de la municipalité se situe dans le bassin versant de la rivière du Lièvre. Cette rivière, qui coule au milieu du village, est fragmentée par le barrage du rapide des Cèdres. La partie de la rivière située en amont du barrage, avec notamment le réservoir du Poisson Blanc et le réservoir des Sables, est une zone récréotouristique: outre le parc régional du Poisson Blanc, on y trouve de nombreuses pourvoiries, des campings ainsi que des chalets (CRE Laurentides, 2011).

La municipalité de Notre-Dame-du-Laus compte plus de 300 lacs dont 7 sont inscrits au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (Tableau I). Le lac Forgeron a été inscrit en 2022 par la municipalité, afin de connaître son statut trophique. De plus, la Fédération Lausoise des associations de lacs (FLAL) permet la mise en place d'actions communes pour préserver les lacs du territoire et facilite le dialogue avec la municipalité.

D'ailleurs, ce sont pour les nombreuses menaces qui pèsent sur la santé des lacs et la présence de myriophylle à épis dans plusieurs plans d'eau qui ont encouragé la municipalité de Notre-Dame-du-Laus à participer au programme du *Soutien technique des lacs*. La municipalité et les associations de lac avaient besoin d'un appui dans leurs efforts de protection. De 2007 à 2011, les agents de liaison ont effectué de nombreuses actions, tant à ce qui trait aux bandes riveraines qu'à la sensibilisation, la communication et la concertation. Des formations et accompagnements pour la réalisation des protocoles du RSVL ont également été offerts.

Tableau I. Lacs de Notre-Dame-du-Laus inscrits au RSVL (MELCCFP, 2022)

Nom du lac	No du RSVL
L'Aigle	673
Bigelow	427
Corbeau	636
Forgeron	928
O'Neil	763
Poisson Blanc	771
Serpent	322

http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/relais/index.asp

2. Soutien technique des lacs 2022 à Notre-Dame-du-Laus

En 2022, le plan d'action de l'agente s'inscrivait dans la poursuite des cinq mandats consécutifs (2007 à 2011), soit en appuyant les associations et la municipalité dans la réalisation des protocoles du RSVL, particulièrement celui de détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE). Quelques actions de sensibilisation et de communication ont également été réalisées (pour le plan d'action complet, consultez l'annexe 1).

2.1 Présentation de l'agente de liaison



Noémie Pouliot détient un baccalauréat en sciences biologiques de l'Université du Québec à Montréal. Depuis le cégep, l'environnement est un sujet qui lui tient à cœur, d'où l'importance de travailler dans ce domaine aujourd'hui. Durant ses études, elle s'est découvert une passion pour l'écologie et elle a acquis des connaissances sur le domaine de l'environnement, ainsi que sur les milieux humides et hydriques. Elle a pu approfondir ses connaissances herpétologiques lors de son stage au Zoo Ecomuseum dans le département de conservation, ainsi qu'en environnement lors d'un emploi d'été à la ville de Beloeil.

2.2 Bilan des activités de l'été 2022

Voici le bilan des activités réalisées par l'agente de liaison du *Soutien technique des lacs* à Notre-Dame-du-Laus selon les objectifs spécifiques du plan d'action. Pour plus de détails, veuillez consulter les annexes 1 et 2.

Objectif 1. CARACTÉRISATION - CONNAISSANCE

- 1.1 Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MELCCFP dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).
 - Organiser un atelier pour la détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes;

À la demande de l'association du bassin versant du Poisson blanc, le 18 juillet 2022, une présentation sur l'identification du myriophylle à épis a été effectuée. L'agente de liaison a présenté le protocole de détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes du RSVL, ainsi que le myriophylle à épis et les espèces similaires. Cinq personnes provenant des associations : du bassin versant du Poisson blanc, des propriétaires du lac Corbeau, du lac Earhart et des propriétaires de chalet du lac O'Neil étaient présentes.

- Accompagner les associations pour la réalisation du suivi du périphyton pour une première année (établir le plan de suivi, prendre les données sur le terrain);
- Organiser une formation au protocole de suivi du périphyton;
- Aider les associations à compiler les données du suivi du périphyton;

Le suivi du périphyton n'a pas été effectué en raison du peu d'intérêt de la part des associations.

Accompagner les bénévoles pour réaliser la détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE);

Les associations de lacs ne semblaient pas souhaiter d'accompagnement pour ce protocole. Cependant, la détection des PAEE a été réalisée au lac Xavier le 20 juillet. Elle a été effectuée aux mises à l'eau, ainsi qu'à l'exutoire (niveau 2) et aucune PAEE n'a été détectée.

• Accompagner les bénévoles pour réaliser les protocoles de mesure de la transparence de l'eau et de l'échantillonnage pour le suivi de la qualité de l'eau;

Les associations de lacs ne semblaient pas souhaiter d'accompagnement pour ces protocoles. Cependant, une riveraine du lac Xavier voulait avoir davantage d'informations pour évaluer la santé du lac. L'agente de liaison a donc accompagné la riveraine ainsi que deux bénévoles le 20 juillet pour réaliser la mesure de la transparence de l'eau et a aussi présenté le protocole pour effectuer l'échantillonnage de la qualité de l'eau.

D'ailleurs, l'échantillonnage de la qualité de l'eau ainsi que des mesures de la transparence de l'eau au lac Forgeron ont été effectués par le directeur des incendies et l'agente de liaison. Les échantillons d'eau ont été expédiés au laboratoire du RSVL et les mesures de la transparence de l'eau ont été transmises.



Cartographie des herbiers, 14 août 2022

• Réaliser la cartographie des herbiers de myriophylle à épis au lac O'Neil.

Pour une deuxième année, la cartographie de la distribution du myriophylle à épis a été réalisée au lac O'Neil le 14 août. Le lac a été patrouillé dans son entièreté (niveau 4). Au total, quatre bénévoles riverains étaient présents pour effectuer la cartographie. La carte sera disponible par l'entremise de la municipalité et dans l'atlas des lacs du CRE Laurentides.

1.2 Appuyer la municipalité dans ses efforts de protection des lacs.

 Prendre connaissance du plan directeur des lacs de la municipalité et fournir des commentaires et des recommandations;

Les commentaires et recommandations ont été fournis à la municipalité.

• Fournir de la documentation et des recommandations pour l'implantation d'une station de nettoyage des embarcations.

La municipalité possédait déjà les documents nécessaires pour l'implantation d'une station de lavage. Cependant, l'agente de liaison est allée sensibiliser les usagers du lac Campion sur l'importance du lavage des embarcations ainsi que les conséquences du myriophylle à épis dans les plans d'eau. Elle a aussi effectué quelques interventions pour sensibiliser les usagers du lac sur l'érosion, car certains n'utilisaient pas la mise à l'eau et se stationnaient sur la plage publique.

Au total, 115 personnes ont été sensibilisées sur le lavage des embarcations. Puisque dans la municipalité de Val-des-Bois le lavage des embarcations est obligatoire, les usagers des plans d'eau sont conscients de la problématique et selon les observations effectuées, les habitudes sont bonnes. D'ailleurs, 75% des usagers du lac Campion auraient soit lavé ou séché leur embarcation avant d'entrer dans le plan d'eau.

Objectif 2. SENSIBILISATION - COMMUNICATION

2.1 Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques à adopter pour la protection de la santé des lacs.

• Rédiger le contenu d'un dépliant sur les bonnes pratiques à adopter pour protéger la santé des lacs destiné aux nouveaux propriétaires;

Une trousse d'information relative à la protection des rives et des plans d'eau pour les nouveaux propriétaires a été fournie par l'équipe du CRE Laurentides. Trois dépliants étaient inclus dans la trousse, dont le code d'éthique de navigation FLAL/COBALI, un dépliant sur les bandes riveraines ainsi qu'un guide sur le myriophylle à épis, avec les étapes de lavage des embarcations.

Rédiger des articles de sensibilisation sur la santé des lacs pour le journal local;

Deux articles de sensibilisation ont été publiés dans le journal local Le Lausois. Cinq autres articles ont été produits et publiés sur le site web de la municipalité dans la section « protection des lacs ».

Participer aux AGA des associations de lacs et tenir des conférences (s'il y a lieu).

Les associations n'ont pas demandé que l'agente de liaison soit présente aux AGA. Cette activité n'a donc pas eu lieu.

2.2 Favoriser la création d'association de lacs.

• Organiser une séance d'information sur la création d'une association de lac pour les riverains des lacs des Cèdres et Bonnécal;



Séance d'information, 8 août 2022

Crédit photo : CRE Laurentides

La présentation a été effectuée le 8 août 2022 à la salle communautaire par l'agente de liaison et le président de la Fédération Lausoise des associations de lac. Les riverains du lac Forgeron ayant aussi démontré un intérêt pour la création d'une association de lac, une lettre d'invitation leur a été envoyée par courriel ou par la poste.

Au total, 37 riverains étaient présents, dont 14 du lac des Cèdres et Bonnécal,21 du le lac Forgeron et 2 personnes de la Fédération. À la fin de la présentation, l'agente de liaison a encouragé les riverains à se regrouper pour échanger leurs coordonnées. Certains riverains ont exprimé être en défaveur de la création d'une association. Une majorité de riverains du lac Forgeron se sont regroupés pour

échanger et une rencontre pour la création de l'association a eu lieu le 31 août.

• Effectuer une tournée porte-à-porte aux lacs des Cèdres et Bonnécal afin de les inviter à la séance d'information sur la création d'une association.

Une tournée de porte-à-porte a été effectuée par l'agente de liaison, au lac des Cèdres et Bonnécal, afin de les inviter et de les encourager à former une association de lac. Des 27 personnes rencontrées, 24 riverains semblaient intéressés et 3 ne l'étaient pas. Pour les 36 riverains absents, une lettre a été collée sur leur porte d'entrée.

3. Orientations et recommandations

Considérant les préoccupations recueillies auprès des riverains rencontrés et à la lumière de ses propres observations, l'agente de liaison a pu formuler des recommandations. Certaines de celles-ci sont particulièrement pertinentes dans la perspective qu'un autre agent du soutien technique pourrait être en poste à Notre-Dame-du-Laus dans une prochaine année.

3.1 Caractérisation et connaissance

- Accompagner les nouvelles associations dans la réalisation des protocoles du RSVL;
- Accompagner les associations pour la réalisation du suivi du périphyton pour une première année;
- Lors des accompagnements, l'accent devrait être mis sur la formation des bénévoles à la prise de données afin de s'assurer de l'autonomie des associations de lac et la pérennité du suivi;
- Poursuivre les efforts pour l'installation d'une nouvelle station de lavage d'embarcation et assurer un bon affichage;
- Installer des panneaux de sensibilisation au lavage d'embarcations aux mises à l'eau qui n'en possèdent pas (lac long, Serpent, Corbeau, de l'Aigle, Earhart et Bigelow) comme celle du CRE Laurentides par exemple¹;
- Effectuer des patrouilles de détection de PAEE dans les lacs non atteints par le myriophylle à épis;
- Installer des cordes et des bouées dans la baie sud du lac forgeron pour identifier les zones de myriophylle à épis, ainsi que dans les autres emplacements si nécessaire;
- Bien délimiter la plage publique au lac Campion afin d'empêcher les usagers du plan d'eau de s'y stationner pour limiter les risques d'érosion.

3.2 Sensibilisation-Communication

Le travail de sensibilisation auprès des riverains est primordial, car la prise de conscience environnementale et la surveillance des lacs amènent plusieurs questions et préoccupations. Voici quelques recommandations à la suite du travail fait sur le terrain :

- Continuer à publier des articles de sensibilisation en lien avec la protection des plans d'eau dans le journal local Le Lausois;
- Poursuivre les efforts pour créer de nouvelles associations de lacs;

8

¹ http://crelaurentides.org/wp-content/uploads/2021/09/panneauplante.pdf

- Fournir plus d'informations sur le cladocère épineux (et les autres espèces aquatiques envahissantes) lors des visites à la station de lavage de la municipalité;
- Maintenir active la Fédération Lausoise des lacs (FLAL) et poursuivre les rencontres avec la municipalité.

Par ailleurs, les préoccupations entourant l'enjeu du myriophylle à épis à Notre-Dame-du-Laus sont très présentes chez les riverains. Il est important de poursuivre la sensibilisation à ce sujet à l'aide des outils disponibles et de fournir de l'information supplémentaire sur l'état de la situation.

4. Conclusion

Après une absence de 11 ans, l'équipe du CRE Laurentides a accompagné la municipalité de Notre-Dame-du-Laus et ses associations pour la protection de l'état de santé des lacs. Le mandat a permis de sensibiliser les usagers des lacs de l'importance du lavage des embarcations et de favoriser la création de nouvelles associations de lacs.

Références

CRE Laurentides (2011). Rapport du Soutien technique des lacs, Notre-Dame-du-Laus. En ligne [http://crelaurentides.org/old/images/images_site/dossiers/eau_lacs/bleu_laurentides/soutien_technique/Rapport _ST/2011_Notre_dame_du_Laus.pdf] consulté en décembre 2022

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFFP) (2022). Le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). En ligne [http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/], consulté en décembre 2022.

Annexe 1 – Plan d'action

PLAN D'ACTION

OBJECTIF 1. CARACTÉRISATION-CONNAISSANCE

- 1.1. Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MELCC dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).
- Organiser une formation au protocole de suivi du périphyton;
- Organiser un atelier pour la détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes;
- Accompagner les associations pour la réalisation du suivi du périphyton pour une première année (établir le plan de suivi, prendre les données sur le terrain) ;
- Aider les associations à compiler les données du suivi du périphyton;
- Accompagner les bénévoles pour réaliser la détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE);
- Accompagner les bénévoles pour réaliser les protocoles de mesure de la transparence de l'eau et de l'échantillonnage pour le suivi de la qualité de l'eau;
- Réaliser la cartographie des herbiers myriophylle à épi au lac O'Neil.

1.2. Appuyer la municipalité dans ses efforts de protection des lacs.

- Prendre connaissance du plan directeur des lacs de la municipalité et fournir des commentaires et des recommandations;
- Fournir de la documentation et des recommandations pour l'implantation d'une station de nettoyage des embarcations.

OBJECTIF 2. SENSIBILISATION-COMMUNICATION

- 2.1 Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques à adopter pour la protection de la santé des lacs.
- Rédiger le contenu d'un dépliant sur les bonnes pratiques à adopter pour protéger la santé des lacs destiné aux nouveaux propriétaires;
- Rédiger des articles de sensibilisation sur la santé des lacs pour le journal local;
- Participer aux AGA des associations de lacs et tenir des conférences (s'il y a lieu).

2.2 Favoriser la création d'association de lacs.

- Organiser une séance d'information sur la création d'une association de lac pour les riverains des lacs des Cèdres et Bonnécal.
- Effectuer une tournée porte-à-porte aux lacs des Cèdres et Bonnécal afin de les inviter à la séance d'information sur la création d'une association.

Annexe 2 – Tableau de bord des activités

Total de personnes impliquées: 164 personnes

Total des outils distribués :

(125) Guide sur le myriophylle à épis

(50) Dépliant « Bandes riveraines au travail »

(2) Brosse myriophylle à épis

Date	Activités	Nombre de personnes présentes	Notes et commentaires
18 juillet	Présentation du protocole de détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes et myriophylle à épis	5	
20 juillet	Démonstration des protocoles du RSVL au lac Xavier	3	1 guide sur le myriophylle à épis distribué.
25 juillet au 12 août	Sensibilisation de lavage d'embarcation et myriophylle à épis au lac Campion	115	6 guides sur le myriophylle à épis et 2 brosses. Les brosses étaient distribuées aux enfants.
8 août	Séance d'information pour la création d'une association pour le lac des Cèdres, Bonnécal et Forgeron	37	Environ 8 guides sur le myriophylle à épis distribués.
14 août	Cartographie du lac O'Neil	4	